



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
20 OCTOBRE 2025**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le lundi 20 octobre 2025 à 10 h 30 au siège social, situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

Mme Lise Gagnon, vice-présidente
M. Éric Ladouceur, membre
Mme Anna Guarnieri, membre

Étaient présents :

Mme Geneviève Ollivier, greffière-trésorière
M. Jean-Philippe Viens, chef projets et gestion d'actifs

Étaient également invités à titre d'observateurs :

M. Darcy L'Italien, conseiller politique, Cabinet du maire, Ville de Terrebonne (visioconférence)
M. Gabriel Michaud, chef du cabinet, Ville de Mascouche (en visioconférence)
M. Jasmin Savard, directeur général, Ville de Mascouche
Mme Marie-Ève Pouliot, agente administrative

**RÉSOLUTION NO : E2025-10-83
(Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION NO : E2025-10-84
(Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Ladouceur
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 septembre 2025;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Adoption de soumission RAIM-2025-008 – Déneigement des sites de la RAETM pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 30 avril 2026 – Regroupement de service de déneigement Terrebonne-Mascouche;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

6. Adoption de soumission RAETM-2025-003 – Services professionnels – Entretien et exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux de la RAETM;
7. Délégation de pouvoir temporaire à la greffière-trésorière en cas de transferts budgétaires de plus de 24 999 \$;
8. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2026;
9. Affaires nouvelles;
10. Période de questions;
11. Huis clos;
12. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2025-10-85

(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 septembre 2025)

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri

APPUYÉ PAR : Éric Ladouceur

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 septembre 2025 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2025-10-86

(Adoption des listes de paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Ladouceur

APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte la liste des paiements émis et celle des salaires payés aux montants respectifs de 171 672,43 \$ et 1 526,67 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 4 786,51 \$ et 247 240,68 \$ préparées le 15 octobre 2025 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

RÉSOLUTION NO : E2025-10-87

(Adoption de soumission RAIM-2025-008 – Déneigement des sites de la RAETM pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 30 avril 2026 – Regroupement de service de déneigement Terrebonne-Mascouche)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne Mascouche (RAETM) procède au déneigement des sites de la RAETM via le *Regroupement de service de déneigement Terrebonne-Mascouche*;

ATTENDU la résolution E2024-12-110 par laquelle la RAETM a mandaté la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), pour et au nom du *Regroupement de service de déneigement Terrebonne-Mascouche*, afin de procéder à l'appel d'offres public pour le déneigement des sites de la RAETM pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 30 avril 2026;

ATTENDU QUE l'avis d'appel d'offres RAIM-2025-008 sur invitation par le regroupement de service de déneigement Terrebonne-Mascouche pour le déneigement des sites de la RAETM en cinq (5) lots distincts pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 30 avril 2026;

ATTENDU QUE huit (8) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 7 octobre 2025 pour les services de déneigement Terrebonne-Mascouche, à savoir :

LOT 1	
Nom des soumissionnaires	Montant de la soumission (t.t.c.)
Gestion S. Locat	20 304,59 \$
Déneigement Desjardins Lincourt	22 615,58 \$
9115-7883 Qc (Sig-Nature)	26 485,53 \$ (corrigé)
LOT 2	
Nom des soumissionnaires	Montant de la soumission (t.t.c.)
Déneigement Desjardins Lincourt	1 000,28 \$
Entreprises AM	1 583,78 \$
Gestion S. Locat	2 667,42 \$ (corrigé)
9066-3006 Qc (Entreprises CD)	4 331,21 \$
9115-7883 Qc (Sig-Nature)	5 404,28 \$ (corrigé)
LOT 3	
Nom des soumissionnaires	Montant de la soumission (t.t.c.)
Déneigement Desjardins Lincourt	2 138,54 \$
Gestion S. Locat	3 690,70 \$
9115-7883 Qc (Sig-Nature)	6 248,43 \$ (corrigé)
Paysagement GV27 \$	7 473,38 \$
LOT 4	
Nom des soumissionnaires	Montant de la soumission (t.t.c.)
Entreprises AM	3 774,63 \$
Déneigement Desjardins Lincourt	4 622,00 \$
LOT 5	
Nom des soumissionnaires	Montant de la soumission (t.t.c.)
Déneigement Desjardins Lincourt	29 307,13 \$
9398-7261 Qc	30 237,97 \$
9066-3006 Qc (Entreprises CD)	32 793,05 \$ (corrigé)
Déneigement Des Pionniers	36 836,61 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QUE des erreurs de calcul ont été corrigées, sans causer d'incidence sur les rangs des soumissionnaires, pour les soumissions de Gestion S. Locat, 9115-7883 Québec inc. f.a.s.l.r.s. Sig-Nature et 9066-3006 Québec inc. (Entreprise C.D.);

ATTENDU QUE les documents reçus de la RAIM permettent d'octroyer le contrat pour le service de déneigement de la RAETM pour l'année 2025-2026 aux plus bas soumissionnaires conformes par lot;

ATTENDU QUE le rapport daté du 15 octobre 2025, de Mme Nathalie Savard, chef de section à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finance de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE les entreprises Déneigement Desjardins Lincourt inc. et Les entreprises AM, n'apparaissent pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 16 octobre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR: Lise Gagnon

APPUYÉ PAR: Anna Guarnieri

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les soumissions et octroie les contrats aux sociétés mentionnées ci-dessous pour le déneigement des sites de la RAETM, pour un montant total de 27 597,00 \$(taxes en sus), et ce, pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 30 avril 2026 :

- Lot 4, les entreprises AM, au montant de 2 107,00 \$ plus les taxes applicables;
- Lot 5, Déneigement Desjardins Lincourt inc., au montant de 25 490,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2025-10-88

(Adoption de soumission RAETM-2025-003 – Services professionnels – Entretien et exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux de la RAETM)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a procédé à un appel d'offres public pour les services professionnels d'entretien et exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux de la RAETM (RAETM-2025-003);

ATTENDU QUE l'avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 6 août 2025;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 9 septembre 2025;

ATTENDU QUE le comité de sélection formé selon l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* a attribué le pointage final mentionné ci-bas, le tout conformément au calcul prévu au paragraphe e) du même article :

Noms des soumissionnaires	Pointage final	Montant
Aquatech Société de gestion de l'eau inc.	1,08	1 320 432,64 \$ t.t.c.
Nordikeau inc.	0,96	1 519 756,22 \$ t.t.c.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la RAETM ne peut attribuer le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce mandat est de 1 213 191,56 \$ (t.t.c.);

ATTENDU QUE le nom de la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 3 octobre 2025;

ATTENDU QU'il y a lieu d'attribuer le contrat à la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Éric Ladouceur

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc. pour les services professionnels d'entretien et exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux de la RAETM, au montant de 1 148 451,96 \$ (taxes en sus), et ce, pour une période de trois (3) ans à compter du 1^{er} décembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2025-10-89

(Délégation de pouvoir temporaire à la greffière-trésorière en cas de transferts budgétaires de plus de 24 999 \$)

ATTENDU QUE la fin d'année financière nécessite souvent des transferts budgétaires importants dans des échéances rapprochées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche accorde temporairement, et en cas de besoin, à la greffière-trésorière, le pouvoir d'effectuer des transferts budgétaires de plus de 24 999 \$ à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire 2025 adoptée par la résolution E2024-12-101, en décembre 2024.

Cette délégation de pouvoir débutera lors de l'adoption de la présente résolution et prendra fin le 28 février 2026.

Une reddition de compte concernant les transferts budgétaires supérieurs à 24 999 \$ effectués durant cette période sera présentée lors de l'assemblée régulière prévue en mars 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E2025-10-90

(Adoption du calendrier des séances pour l'année 2026)

ATTENDU les résolutions 08-01-2018 et E36-04-2023 établissant les dates et heures d'assemblées régulières du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM);

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE le conseil d'administration de la RAETM adopte le calendrier des séances régulières pour l'année 2026 comme suit :

Endroit : Siège social 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne		
Date de l'assemblée	Heure	Exceptions
26 janvier 2026	10 h 30	
23 février 2026	10 h 30	
23 mars 2026	10 h 30	
13 avril 2026	10 h 30	États Financiers
27 avril 2026	10 h 30	
25 mai 2026	10 h 30	
15 juin 2026	10 h 30	Fête nationale
13 juillet 2026	10 h 30	Période estivale
31 août 2026	10 h 30	Période estivale
28 septembre 2026	10 h 30	
26 octobre 2026	10 h 30	
23 novembre 2026	10 h 30	
14 décembre 2026	10 h 30	Période des fêtes

Qu'un avis public soit publié à cet effet dans un journal local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2025-10-91

(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri

APPUYÉ PAR : Éric Ladouceur

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Greffière-trésorière